LA ROCHE s/YON - CHALLANS
NANTES - LES HERBIERS
FIRCO
Expertise Comptable

L.P.O. Vendée

Ligue pour la Protection des Oiseaux

La Brétinière

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

LA ROCHE SUR YON
20, rue Abbé Artarit
CS 70258
85006 La Roche-sur-Yon Cedex
T 02 51 62 46 28
M larochesuryon@firco.fr

CHALLANS
12, rue du Parc de Pont Habert
CS 90225 Sallertaine
85302 Challans
T 02 51 93 26 64
M challans@firco.fr

NANTES
3, rue Robert Schuman
CS 10004 ZAC Montagne Plus
44620 La Montagne
T 02 40 65 57 60
M lamontagne@firco.fr

LES HERBIERS
11, rue du Bignon
85500 Les Herbiers
T 02 51 92 91 47
M lesherbiers@firco.fr

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
www.firco.fr

Audit Conseil FIRCO
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de la Loire
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique
Siège social : 20 rue Abbé Artarit - 85000 La Roche-sur-Yon
SARL au capital de 150 000 € - 432 495 257 RCS La Roche-sur-Yon - N° d'identification à la TVA : FR09 432 495 257

LA ROCHE s/YON - CHALLANS
NANTES - LES HERBIERS
FIRCO
Expertise Comptable

L.P.O. VENDEE
Association
Enregistrée sous le n° 404 313 926 à la Préfecture de Vendée
La Brétinière
85000 LA ROCHE SUR YON

A Mesdames, Messieurs les membres de l'assemblée de l'association L.P.O.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, en date du 2 avril 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L.P.O. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 1er avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « PREMIERE ANNEE D'APPLICATION DU REGLEMENT DE L'ANC 2018-06 DU 5 DECEMBRE 2018 ENTRAINANT UN CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE » figurant page 25 de l'annexe des comptes annuels concernant la première année d'application du nouveau règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « PREMIERE ANNEE D'APPLICATION DU REGLEMENT DE L'ANC 2018-06 DU 5 DECEMBRE 2018 ENTRAINANT UN CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE » figurant page 25 de l'annexe expose le changement de méthodes comptables résultant du premier exercice d'application du nouveau règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée de l'association L.P.O.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'il était très difficile de les évaluer et d'en mesurer l'impact : aucune communication particulière n'est donc prévue lors de l'assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

LA ROCHE s/YON - CHALLANS
NANTES - LES HERBIERS
FIRCO
Expertise Comptable

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Roche sur Yon,
Le 14 avril 2021

Le Commissaire aux comptes

Audit Conseil FIRCO
Représentée par Céline GARCIA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

ANNEXE 1

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CC

LA ROCHE s/YON - CHALLANS
NANTES - LES HERBIERS
FIRCO
Expertise Comptable

ANNEXE 2

COMPTES ANNUELS

- ✓ BILAN
- ✓ COMPTE DE RESULTAT
- ✓ ANNEXE

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 948,80	5 456,05	492,75	57,38
Autres immobilisations incorporelles	1 690,00	1 690,00		
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	249 499,74		249 499,74	226 996,90
Constructions	1 390,72	124,01	1 266,71	
Installations techniques, matériels et outil.	4 752,89	1 068,08	3 684,81	4 160,10
Autres immobilisations corporelles	134 809,69	108 967,49	25 842,20	22 130,88
Immobilisations corporelles en cours	32 408,48		32 408,48	13 514,20
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Autres titres immobilisés	12 683,00		12 683,00	12 683,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 707,76		25 707,76	26 567,76
TOTAL (I)	**468 891,08**	**117 305,63**	**351 585,45**	**306 110,22**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				1 662,00
Marchandises	4 541,00		4 541,00	4 072,30
Avances et acomptes versés sur commandes	296,89		296,89	
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	259 680,88		259 680,88	225 163,36
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	12 010,60		12 010,60	1 689,10
Valeurs mobilières de placement	76 077,55		76 077,55	76 016,15
Disponibilités	196 934,05		196 934,05	224 859,70
Charges constatées d'avance (3)	3 824,40		3 824,40	5 174,40
TOTAL (III)	**553 365,37**		**553 365,37**	**538 637,01**
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**1 022 256,45**	**117 305,63**	**904 950,82**	**844 747,23**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

Audit Conseil **FIRCO**
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	58 959,48	58 959,48
Fonds propres complémentaires		266 520,45
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	6 300,00	6 300,00
Réserves pour projet de l'entité	284 512,64	
Autres réserves		264 675,48
Report à nouveau	113 716,65	
Excédent ou déficit de l'exercice	90 944,68	19 837,16
Situation nette	*554 433,45*	*616 292,57*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	152 970,33	1 369,52
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**707 403,78**	**617 662,09**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	17 877,56	
TOTAL (III)	**17 877,56**	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	63 842,00	78 550,00
TOTAL (IV)	**63 842,00**	**78 550,00**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 924,09	11,11
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 374,90	17 207,69
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	66 913,05	66 734,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		
Autres dettes		36 149,23
Produits constatés d'avance	15 615,44	28 432,68
TOTAL (V)	**115 827,48**	**148 535,14**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**904 950,82**	**844 747,23**

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

115 827,48 *148 535,14*

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

COMPTE DE RÉSULTAT

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	5 488,20	
Ventes de biens	8 654,93	15 825,95
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	373 996,67	341 313,29
Parrainages		
Production immobilisée	18 894,28	13 514,20
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	146 292,67	114 416,48
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 613,39	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	18 907,27	12 013,75
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 762,87	
Autres produits	8 723,05	20 587,06
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**597 333,33**	**517 670,73**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	10 969,41	13 890,77
Variation de stocks de marchandises	-468,70	607,75
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements	1 662,00	-1 662,00
Autres achats et charges externes *	158 823,08	122 039,50
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 769,91	10 726,75
Salaires et traitements	265 083,77	247 749,36
Charges sociales	69 937,51	75 434,51
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 387,60	12 843,88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		14 407,00
Reports en fonds dédiés	120,00	
Autres charges	150,57	328,86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**529 435,15**	**496 366,38**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**67 898,18**	**21 304,35**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	463,06	2 534,47
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**463,06**	**2 534,47**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	82,45	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**82,45**	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**380,61**	**2 534,47**

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 989,20	2 480,38
Sur opérations en capital	25 609,69	1 417,96
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**29 598,89**	**3 898,34**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 933,00	7 900,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**6 933,00**	**7 900,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**22 665,89**	**-4 001,66**
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**627 395,28**	**524 103,54**
TOTAL DES CHARGES	**536 450,60**	**504 266,38**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**90 944,68**	**19 837,16**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	19 511,10	38 560,66
Bénévolat	315 286,00	307 443,00
TOTAL	**334 797,10**	**346 003,66**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	1 707,04	2 344,32
Prestations en nature		
Personnel bénévole	333 090,06	343 659,34
TOTAL	**334 797,10**	**346 003,66**
TOTAL	**90 944,68**	**19 837,16**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	*3 989,20*	*2 480,38*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*6 933,00*	*7 900,00*
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	*22 665,89*	*-4 001,66*

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 904 950,82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 90 944,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

L'entité a simplement eu recours a l'activité partielle sur Mai et Juin 2020.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

AGIR POUR L'OISEAU, LA FAUNE SAUVAGE LA NATURE ET L'HOMME

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

LUTTER CONTRE LE DECLIN DE LA BIODIVERSITE PAR LA CONNAISSANCE LA PROTECTION L'EDUCATION ET LA MOBILISATION EN VENDEE.

Les moyens mis en oeuvre :

ETUDES FORMATIONS MATERIEL DE PROSPECTION D'ANIMATION

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

ÉVÈNEMENT COVID-19

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

ANNEXE

L'approche ciblée a été retenue, compte tenu de : La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire constituent un fait caractéristique au 31.12.2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31.12.
L'entité a simplement eu recours à l'activité partielle sur Mai et Juin 2020.
Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31.12 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évenement et de ses conséquences.
L'entreprise constate que cette crise sanitaire ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

PREMIERE ANNEE D'APPLICATION DU REGLEMENT DE L'ANC 2018-06 DU 5 DECEMBRE 2018 ENTRAINANT UN CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

SUPPRESSION DU TRAITEMENT COMPTABLE RELATIF AUX SUBVENTIONS FINANCANT UN BIEN RENOUVELABLE ENREGISTREES EN FONDS PROPRES (102600) ET NON REPRISE EN RESULTAT : COMPTABILISATION AU COMPTE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RAPPORTEE AU RESULTAT ANNUELEMENT.

COMPTE 102600 : FONDS ASSO SANS DROIT DE REPRISE
SUBVENTION NATURA 2000 DE 2014 : RECLASSEMENT EN REPORT A NOUVEAU

COMPTE 102610 : FONDS ASSOCIATIFS TERRAINS

2015 SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS TERRAINS : 41 434 €
RECLASSEMENT EN 131000 POUR UN MONTANT DE 28971 € (FINANCEMENT PUBLIC) AMORTISSEMENT SUR 10 ANS.
AMORTISSEMENTS ANTERIEURS EN 110000 POUR UN MONTANT DE 14 485.50 €
RECLASSEMENT EN 110000 POUR UN MONTANT DE 12463 € (FINANCEMENT PRIVE)

2016 SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS TERRAINS : 15875.30 € (FINANCEMENT PUBLIC)
RECLASSEMENT EN 131000 AMORTISSEMENT SUR 10 ANS.
AMORTISSEMENTS ANTERIEURS EN 110000 POUR UN MONTANT DE 6350.12 €

2017 SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS TERRAINS : 169 269.60 €
RECLASSEMENT EN 131000 AMORTISSEMENT SUR 10 ANS
AMORTISSEMENTS ANTERIEURS EN 110000 POUR UN MONTANT DE 50 780.88 €

2017 FONDS DE PARTICIPATION : 25 646.25 € (FINANCEMENT PRIVE)
RECLASSEMENT EN 110000

2018 SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS TERRAINS : 12 880.50 € (FINANCEMENT PUBLIC)
RECLASSEMENT EN 131000 AMORTISSEMENT SUR 10 ANS.
AMORTISSEMENTS ANTERIEURS EN 110000 POUR UN MONTANT DE 2 576.10 €

2020 SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS TERRAINS : 22502.84 €
FINANCEMENT PUBLIC 17722.96 € RECLASSEMENT EN 131000 - PRIVE 4779.88 € RECLASSEMENT EN 110000

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

PRECISION SUR LES MODALITES DE COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS

Les subventions sont attribuées en fonction de critères temporels inscrits dans les conventions des financeurs et/ou en fonction des dépenses engagées dans le cadre de la réalisation des projets.

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 146		493
CORPORELLES	Terrains		226 997		22 503
	Constructions — Sur sol propre		1		
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				1 390
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 753		
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		23 689		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		93 652		14 442
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers		4 573		
	Immobilisations corporelles en cours		13 514		18 894
	Avances et acomptes				
		TOTAL	367 179		57 230
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		12 683		
	Prêts et autres immobilisations financières		26 568		
		TOTAL	39 251		
		TOTAL GENERAL	413 575		57 723

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			7 639	
CORPORELLES	Terrains				249 500	
	Constructions — Sur sol propre				1	
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				1 390	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				4 753	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				23 689	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			1 547	106 547	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				4 573	
	Immobilisations corporelles en cours				32 408	
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 547	422 862	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				12 683	
	Prêts & autres immob. financières			860	25 708	
		TOTAL		860	38 391	
		TOTAL GENERAL		2 407	468 891	

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	7 088	58		7 146
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1			1
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.		124		124
Inst. techniques matériel et outil. industriels		593	475		1 068
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	19 296	4 108		23 404
	Mat. bureau et informatiq., mob.	80 488	6 623	1 547	85 564
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	100 377	11 330	1 547	110 160
	TOTAL GENERAL	**107 465**	**11 388**	**1 547**	**117 306**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C — Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Audit Conseil **FIRCO**
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Aubarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 072,30	4 541,00	4 072,30	4 541,00
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 662,00		1 662,00	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**5 734,30**	**4 541,00**	**5 734,30**	**4 541,00**

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	25 708		25 708
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	259 681	259 681	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 011	12 011	
	Charges constatées d'avance	3 824	3 824	
	TOTAUX	**301 224**	**275 516**	**25 708**

Renvois (1)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés	
	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 824
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**3 824**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	121 440
Autres créances	12 011
Disponibilités	
TOTAL	**133 451**

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Arfarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le bénévolat pour l'exercice 2020 est évalué à partir du décompte des heures relevées au taux horaire de 12 € et à 0.321 € pour l'évaluation des frais kilométriques

B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature	334 797,10		346 003,66	
Dons en nature				
TOTAL	**334 797,10**		**346 003,66**	
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds				
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature	1 707,04		2 344,32	
Personnel bénévole	333 090,06		343 659,34	
TOTAL	**334 797,10**		**346 003,66**	

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	9 924	9 924		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		23 375	23 375		
Personnel & comptes rattachés		33 788	33 788		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		32 058	32 058		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	1 068	1 068		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		15 615	15 615		
TOTAUX		**115 827**	**115 827**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 15 659
Emprunts remboursés en cours d'exer. 5 741
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 615
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**15 615**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 020
Dettes fiscales et sociales	32 331
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**45 357**

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,60 %

Table de mortalité TG05

Départ volontaire à 67 ans

TAUX DE TURN OVER MOYEN

TAUX DE CHARGES 30.50 %

UNE REPRISE SUR PROVISION A ETE FAITE SUR L'EXERCICE 2020 POUR UN MONTANT DE 14708 €.
LA DETTE ACTUARIELLE EST D'UN MONTANT DE 63842 €

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
FIRCO	5 147	2 568
TOTAL	**5 147**	**2 568**

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

LES EFFECTIFS

EFFECTIF TOTAL 10
EFFECTIF EQUIVALENT TEMPS PLEIN 9.62

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	**10,00**	**12,00**
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	10,00	12,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

ANNEXE

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatif sans droit de reprise				
Première situation nette établie				
Fonds propres statutaires	58 959.48			58 959.48
Fonds propres complémentaires				
Autres fonds propres	266 520.45		266 520.45	
Fonds associatif avec droit de reprise				
Réserves	6 300.00			6 300.00
Réserves pour projet de l'entité	264 675.48	19 837.16		284 512.64
Report à nouveau		113 716.65		113 716.65
Excédent ou déficit de l'exercice	19 837.16	90 944.68	19 837.16	90 944.68
Subventions d'investissement	1 369.52	151 600.81		152 970.33
TOTAUX	617 662.09	376 099.30	286 357.61	707 403.78

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

Audit Conseil FIRCO
Société d'Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
20, rue Abbé Artarit
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 62 46 28 - Fax 02 51 62 96 96
432 495 257 RCS la Roche s/Yon - APE 741 C

TABLEAU DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Désignation	Date	Durée	Base Amortissement	Antérieur	Exercice	Cumul
Ac Terrains	2015	10 ans	28 971.00 €	14 485.50 €	2 897.10 €	17 382.60 €
Ac Terrains	2016	10 ans	15 875.30 €	6 350.12 €	1 587.53 €	7 937.65 €
Ac Terrains	2017	10 ans	169 269.60 €	50 780.88 €	16 926.96 €	67 707.84 €
Ac Terrains	2018	10 ans	12 880.50 €	2 576.10 €	1 288.05 €	3 864.15 €
Ac Terrains	2020	10 ans	17 722.96 €		1 772.30 €	1 772.30 €
	TOTAL		244 719.36 €	74 192.60 €	24 471.94 €	98 664.54 €

SUIVI FONDS DEDIES

Nature du projet	DATE	Montant initial	Changement méthode	Utilisation en cours	Engagements à réaliser	Fonds restant à engager
VENDEE ENERGIE	2014	26278.50	2 592.10 €	2 592.10 €		
COMPAGNIE DU VENT	2012	29250.00	23 928.33 €	6 170.77 €		17 757.56 €
DON	2020				120.00 €	120.00 €